ASSEMBLÉE GÉNÉRALE # 02

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 06 OCTOBRE 2010

105 membres ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre à 15h50

0.0 Procédures

David Gascon (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ouverture de <u>l'Assemblée générale A10-02</u> de ce 06 octobre 2010

Louis-Philippe Sauvé (Histoire & civilisation.) appuie Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Carl Lafrenière (T.T.S.) propose Christopher Gyorffy comme président et Andréa Pilote comme secrétaire de l'Assemblée générale A10-02

Alexis-Nicolas Brabant (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie

Adoptée à l'unanimité

0.2 Procès Verbaux

Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose l'adoption des procès-verbaux sans modification :

- de <u>l'Assemblée générale A10-01</u> du 1^{er} septembre 2010, et
- de <u>l'Assemblée générale spéciale budget A10-sp01</u> du 15 septembre 2010

Appuyée Frédérick Gagnon-Girard (Sciences humaines – Regards sur la personne + mathématiques) Adoptée à la majorité

0.3 Suite des procès-verbaux

R.A.S.

0.4 Ordre du jour

Ordre du jour affiché :

- 1.0 Bureau exécutif
- 2.0 Table des partenaires universitaires (TPU)
- 3.0 Plan d'action
- 4.0 Agents de sécurité
- 5.0 Trou horaire
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

David Gascon (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ordre du jour avec amendement point 4.0 AICQ / 4.1 comité /4.2 Loi103 et décaler le reste

Félix Doré (Histoire & civilisation) appuie.

Rejeté à majorité

Dominique Bordeleau (Optimonde) propose l'ordre du jour affiché en ajoutant un point 2.0 Femmes, en modifiant Table des partenaires par Rencontre des partenaires, et en supprimant les points Agents de sécurité et trou horaire

Félix Doré (Histoire & civilisation) appuie.

Adoptée à la majorité

Ordre du jour adopté

- 1.0 Bureau exécutif
- 2.0 Femmes
- 3.0 Rencontre des partenaires universitaires
- 4.0 Plan d'action
- 5.0 Varia
- 6.0 Levée

0.5 Date de la prochaine assemblée

Dominique Bordeleau (Optimonde) propose que le Bureau exécutif décide de la prochaine date d'Assemblée générale régulière

Appuyée par Marie-Claude Richer-De Blois (Sciences humaines – Actions sociales et média)

Neven Kukaric (Sciences de la nature) amende pour que le Comité de mobilisation décide de date de la prochaine Assemblée générale régulière [et la fasse valider ensuite en Bureau exécutif, pour respecter la Charte sur qui peut convoquer une Assemblée générale ...

(...) 3.4 CONVOCATION

L'Assemblée générale est convoquée par :

- A) Un avis signé par au moins cent (100) membres OU
- B) La Table de concertation OU
- C) Le Bureau exécutif OU
- D) Une motion adoptée en Assemblée générale régulière.

(...)

Appuyée par Marie-Claude Richer-De Blois (Sciences humaines – Actions sociales et média)

Adoptée à Majorité

1.0 Bureau exécutif

Jaëlle Gignac (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose l'élection de Manuel Narbone au poste de Responsable des Affaires socio-culturelles dans le Bureau exécutif de l'AGECVM

Gabriel Hernandez-Gagnon (Histoire & civilisation, et Langues) appuie Élu à l'unanimité

2.0 Femmes

Dominique Bordeleau (Optimonde) propose

Attendu que les valeurs féministes ont à de nombreuses fois été réaffirmées à l'AGECVM;

- √ Attendu que les valeurs féministes ont à de nombreuses fois été réaffirmées à l'AGECVM;
- ✓ Attendu que notre mandat pour se battre pour la féminisation des textes dans toutes les instances du cégep n'est toujours pas respecté;
- √ Attendu notre mandat contre les publicités à caractère sexiste;
- √ Attendu la stagnation en matière d'égalité des sexes;
- ✓ Attendu l'existence antérieure d'un comité femmes;
 - Qu'un comité de mobilisation-femmes soit créé;
 - Qu'un budget de 500,00 (cinq cents) \$ lui soit alloué et sois pris dans la case budgétaire mobilisation

Manuel Narbone (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie.

Frédérick Gagnon-Girard (Sciences humaines – Regards sur la personne + mathématiques) propose question préalable Adoptée à majorité (2/3)

Principale adoptée à majorité!

3.0 Rencontre des partenaires de l'éducation

Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose :

- ✓ Attendu que les nouvelles attaques du gouvernement libéral en éducation sont antisociales;
- ✓ Attendu que l'AGECVM s'est positionnée maintes et maintes fois pour la gratuité scolaire;
- ✓ Attendu que les seuls gains réels obtenus par le passé dans le milieu étudiant et ouvrier ont été gagnés par les nombreuses grèves;
- ✓ Attendu qu'une manifestation contre le sommet de l'éducation est prévue pour le 21 octobre 2010;
- Considérant que le gouvernement et les grandes entreprises vont se rencontrer au mois de novembre pour décider à huis-clos des prochaines hausses de frais de scolarité après 2012;
- Considérant que le gouvernement cédera à nos demandes que si tous (et toutes) les étudiant-e-s s'unissent dans une lutte commune;
- Considérant que de nombreux collèges et universités souhaitent déclencher une grève de trois jours au mois de novembre;
 - Que si les actions visant à faire plier le gouvernement ne fonctionnent pas, que l'AGECVM organise une assemblée générale spéciale de grève le 2 novembre 2010 à 12h30 à la cafétéria des non-fumeur (4.82A);
 - Que cette Assemblée générale spéciale aie comme seul point à l'ordre du jour: GRÈVE;
 - Que la grève proposée soit d'une durée de trois jours au mois de novembre.

Jaëlle Gignac (Sciences humaines - Actions sociales et média) appuie

Frédéric Bouchard-Cambronne (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose un amendement :

De Supprimer : «Attendu que les seuls gains réels obtenus par le passé dans le milieu étudiant et ouvrier ont été gagnés par les nombreuses grèves;»

Sacha Thibault (Sciences humaines - Questions internationales) appuie

Vote sur l'amendement

26 pour, 22 contre, 9 abstentions

Amendement adopté à majorité

Frédéric Bouchard-Cambronne (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose un amendement :

Ajouter négociable après trois jours au mois de novembre

Félix Doré (Histoire & civilisation) appuie

Amendement tombe ...

Proposition final amendée

- ✓ Attendu que les nouvelles attaques du gouvernement libéral en éducation sont antisociales;
- ✓ Attendu que l'AGECVM s'est positionnée maintes et maintes fois pour la gratuité scolaire;
- ✓ Attendu qu'une manifestation contre le sommet de l'éducation est prévue pour le 21 octobre 2010;
- Considérant que le gouvernement et les grandes entreprises vont se rencontrer au mois de novembre pour décider à huis-clos des prochaines hausses de frais de scolarité après 2012;

- Considérant que le gouvernement cédera à nos demandes que si tous (et toutes) les étudiant-e-s s'unissent dans une lutte commune;
- Considérant que de nombreux collèges et universités souhaitent déclencher une grève de trois jours au mois de novembre;
 - Que si les actions visant à faire plier le gouvernement ne fonctionnent pas, que l'AGECVM organise une assemblée générale spéciale de grève le 2 novembre 2010 à 12h30 à la cafétéria des non-fumeur (4.82A);
 - Que cette Assemblée générale spéciale aie comme seul point à l'ordre du jour: GRÈVE;
 - Que la grève proposée soit d'une durée de trois jours au mois de novembre.

adopté à l'unanimité

Marie-Claude Richer-De Blois (Sciences humaines - Actions sociales et média) propose :

- ✓ Attendu nos positions contre les Sommets des partenaires de l'éducation;
- ✓ Attendu la manifestation contre la rencontre des partenaires universitaires le jeudi 21 octobre à 13h00 au carré Berri;
 - Que l'AGECVM se positionne pour la tenue d'une levée de cours le jeudi 21 octobre de 12h30 à 15h20

Roxanne Machelosse (T.T.S) appuie

Manuel Narbonne (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose un amendement :

de retarder l'heure de fin jusqu'à 17h20

Fatma Oudjedi (Sciences de la nature) appuie

Laurent Cornelissen (Sciences humaines - Actions sociales et média) sous-amende :

pour de 12h30 jusqu'à la fin de la manifestation

Simon Émard (T.E.E) appuie

Sous-amendement adopté à l'unanimité

Proposition principale amendée

- √ Attendu nos positions contre les Sommets des partenaires de l'éducation;
- ✓ Attendu la manifestation contre la rencontre des partenaires universitaires le jeudi 21 octobre à 13h00 au carré Berri;
 - Que l'AGECVM se positionne pour la tenue d'une levée de cours le jeudi 21 octobre de 12h30 à la fin de la manifestation

adoptée à l'unanimité

4.0 Plan d'action

Félix Généreux-Marotte (Sciences humaines – Questions internationales) propose

- ✓ Attendu que le regroupement anti-G20 étudiant a outillé une mobilisation importante du mouvement étudiant et non étudiant lors du dernier sommet du G20:
- ✓ Attendu qu'une telle structure permettant la coordination des luttes anticapitalistes reste, le G20 maintenant passé, hautement pertinente pour les temps à venir et que dans cette optique, le RAGE a décidé de ne pas se dissoudre, et qu'il envisage de perturber le sommet des partenaires de l'éducation;
- ✓ Attendu que l'AGECVM a un mandat anticapitaliste et compte aussi perturber le sommet des partenaires de l'éducation;
- ✓ Attendu que le RAGE n'est relié à aucune association étudiante pour se financer et que les coûts engendrés par la répression policière des sommets du G20 ont amputé les moyens de ce regroupement;
 - Que l'AGECVM donne une subvention de 800,00 (huit cents) \$ à l'intention du RAGE [dans le compte de mobilisation]

Roxanne-Anouk Malchelosse (T.T.S.) appuie

Louis Donelle (Sciences humaines – Regards sur la personne + mathématiques) demande question préalable Appuyée par Dominique Bordeleau (Optimonde) Adopté à la majorité des deux tiers

Principale adoptée à l'unanimité

David Gascon (Sciences humaines – Questions internationales) propose :

- ✓ Attendu que la loi 103 sous-entend l'exploitation d'une faille de la loi 101;
- ✓ Attendu que cette faille est déjà inacceptable en soi, car elle encourage l'intégration à l'école privé anglophone pour ensuite accéder à l'école publique anglophone;
- Attendu que cette pratique pourrait mettre en danger la langue française dans notre système d'éducation
 - que l'AGECVM appuie la coalition contre la loi 103

Frédérick Gagnon-Girard (Sciences humaines – Regards sur la personne + mathématiques) appuie Adopté à la majorité.

Marianne Breton-Fonatine (Photographie) propose que l'AGECVM envoie 2 étudiant-e-s au <u>17^{ème} Festival mondial de la jeunesse et des étudiants</u>, en Afrique du Sud, du 13 au 21 décembre 2010 Fatma Oudjedi (Sciences de la nature) appuie

Frédéric Bouchard-Cambronne (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose un amendement : Que l'AGECVM paie un maximum de 2800 (deux mille huit cents) \$ [sur le budget de mobilisation] Manuel Narbone (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie.

Sacha Thibault (Sciences humaines – Questions internationales) demande le quorum physique Il n'est pas constaté LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5.0 Affaires diverses

_

6.0 Levée

-